

Nombre de membres	16
Membres présents	11
Pouvoirs	1
Exprimés	12
Oui	12
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20240313-DEL-2024-10-DE
Date de télétransmission : 15/03/2024
Date de réception préfecture : 15/03/2024



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 mars, le Bureau Syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Laurent PAQUET, Vice-Président.

Date de la convocation : 6 mars 2024

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

**Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Alain DARBON - Estelle DELMOND - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN
Lionel LEMASSON - Gilles MATINAUD - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Michel THEYS - Guy
TOUZET.**

MEMBRES AYANT DONNÉ POUVOIR :

Philippe SIMON à Gérald GASCHET.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2024-10

OBJET : PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DE MONTS ET BARRAGES PATRIMOINE DES CHEMINS DE FER SUR LE PAYS MONTS ET BARRAGES PHASE 2 DEMANDE SUBVENTION LEADER 2023-2027

Monsieur le Vice-Président rappelle qu'en 2023, le Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages a initié un travail de valorisation de la mémoire et des patrimoines liés aux chemins de fer ayant traversé son territoire :

- le train avec la ligne Limoges - Ussel inaugurée en 1881 et toujours en service,
- le tramway départemental avec la ligne n° 4 Limoges - Peyrat-le-Château, exploitée par la Compagnie des Chemins de Fer de la Haute-Vienne entre 1912 et 1949.

La phase 1 du projet consistait en un important travail de collecte de mémoire auprès des habitants ou spécialistes, de recherches aux archives départementales de la Haute-Vienne, de recherches bibliographiques pour aboutir à la création de l'exposition « Un train peut en cacher un autre » et en la création d'outils de médiation pour le jeune public, notamment.

La phase 2 du projet comprend :

- la diffusion de l'exposition sur le territoire,
- des temps de médiations et d'animations auprès des différents publics (adultes, jeunes publics, etc.),
- la conception et la publication du livret « Explorateur ».

Sa réalisation sera confiée à :

- Julie GRÈZE, adjointe au Chef de Projet PAH, avec un temps à passer estimé à 166 h,
- Philippe RADONNET, guide-conférencier, avec un temps à passer estimé à 164 h.

Ce projet peut bénéficier d'un co-financement Leader dans le cadre des programmes européens 2023-2027 selon le plan de financement prévisionnel suivant :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2024		FINANCEMENTS PRÉVISIONNELS		
Intitulé	Montant H.T.	Intitulé	Montant	Taux
Salaires et charges J. GRÈZE (166h)	4 631,37 €	Autofinancement PETR	3 151,12 €	20,00%
Salaires et charges P. RADONNET (164h)	4 406,93 €	DRAC Nouvelle-Aquitaine	1 500,00 €	9,52%
Frais de mission J. GRÈZE et P. RADONNET	361,53 €	Région Nouvelle-Aquitaine	2 430,72 €	15,43%
Frais de structure J. GRÈZE et P. RADONNET	1 355,74 €			
Événement	3 700,00 €	LEADER 2023-2027	8 673,74 €	55,05%
Impressions livret	1 300,00 €			
Total	15 755,58 €	Total	15 755,58 €	100,00%

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, valident le plan de financement présenté, autorisent le Président à solliciter la subvention auprès du GAL Monts et Barrages et à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Vice-Président,
Laurent PAQUET**

